

PRUNAY INFOS

©MAIRIE

Prunay-en-Yvelines

L'Abbé

Craches

Marchais-Parfond

Gourville

La Chapelle

Villiers-Landoue



SOMMAIRE

Edito

Informations
Communales

Associations

Informations
diverses

Éditorial

Chères Prunaysiennes,
Chers Prunaysiens,

Au moment de débiter ce mandat, je souhaite m'adresser à chacune et chacun d'entre vous avec simplicité et sincérité. La confiance que vous m'avez accordée est un honneur, mais surtout une responsabilité que je prends avec sérieux.

Notre commune est un lieu de vie précieux, que nous devons continuer à faire évoluer sans jamais perdre son identité. Mon objectif est clair : être utile au quotidien, en apportant des réponses concrètes à vos besoins, tout en construisant une vision d'avenir équilibrée et durable.

Cela passera par une action municipale proche de vous, attentive aux réalités du terrain, mais aussi ouverte aux idées nouvelles. Je crois en une gestion fondée sur le dialogue, la transparence et la participation de tous.

Avec l'équipe municipale, nous travaillerons avec constance pour faire de notre commune un espace toujours plus agréable, dynamique et solidaire.

Je vous remercie pour votre confiance et vous assure de mon entière mobilisation au service de notre commune.

Bien cordialement.

Votre Maire,
Jean-Louis CHAPART



Installation du nouveau conseil municipal

Suite aux dernières élections municipales, le nouveau conseil municipal s'est officiellement installé lors de sa première séance du 20 mars 2026, marquant le début d'un nouveau mandat au service des habitants.

Au cours de cette première réunion, les conseillers municipaux ont procédé à l'élection du maire, puis à celle des adjoints. Cette équipe, désormais constituée, travaillera de manière collégiale pour conduire les projets municipaux et répondre aux besoins de la commune.

Lors du conseil municipal suivant, les bases de l'organisation municipale ont été posées. Répartition des délégations, fonctionnement des commissions, premières orientations : autant d'éléments qui permettront à l'équipe municipale de se mettre rapidement au travail.

Attaché à la proximité et à l'écoute des citoyens, le conseil municipal aura à cœur de répondre aux attentes des habitants et de poursuivre le développement harmonieux du territoire. Les prochains mois seront consacrés à la mise en œuvre des engagements pris, dans un esprit de dialogue et de transparence.



Le conseil municipal de gauche à droite : Véronique LATTE, Bruno GARÇON, Marie JOHANET, Céline SAMSOEN, Karen BOURDON, Claudine KELLER, Jean-Louis CHAPART, Audrey MACE, Gérard PIGNANT, Julien BAILHACHE, Marc BOURGY, Coralie BEAUVAIS, Florian DESCOT, Enguerrand JOHANET, sans oublier Monsieur Asatur HAKOBYAN absent excusé lors de cette séance.

Monsieur CHAPART Jean-Louis : Maire.

Monsieur PIGNANT Gérard : 1er Maire Adjoint délégué à l'entretien et la gestion du patrimoine, de la voirie, des bâtiments et des espaces communaux.

Madame BANCE Audrey : 2ème Maire Adjoint déléguée à l'urbanisme.

Monsieur BAILHACHE Julien : 3ème Maire Adjoint délégué aux finances et à la communication.

Le budget communal 2026 : comprendre l'essentiel

Le budget communal permet à la fois de faire fonctionner les services du quotidien et de financer les projets utiles à la commune. Avant de présenter le budget 2026, revenons sur l'année 2025 : ce qui a été réalisé, ce que cela a coûté, et ce que ces résultats permettent pour 2026.

Bilan 2025 : des comptes, mais aussi des réalisations concrètes

Avant de voter le budget 2026, le Conseil Municipal a examiné les comptes 2025. En fonctionnement, la commune a perçu **1 200 477 €** et dépensé **890 022 €** ; en investissement, elle a perçu **231 770 €** et dépensé **324 203 €**.

Ce bilan montre deux choses. D'une part, la commune a maintenu une gestion courante maîtrisée ; d'autre part, elle a poursuivi plusieurs réalisations concrètes utiles à la vie quotidienne et à l'entretien du patrimoine communal.

Ce qui a été réalisé en 2025

En 2025, les dépenses d'investissement ont notamment permis de financer :

- La réfection du sol de l'aire de jeux à Gourville.
- L'achat et la plantation d'un arbre à l'école.
- Des travaux de toiture sur la sacristie.
- La pose de pavés LED dans les classes maternelles.
- L'installation d'un ballon d'eau chaude et d'un WC dans le local des services techniques.
- La fourniture et la pose d'un deuxième portail au cimetière.
- L'achat d'un cabanon de rangement extérieur à l'ALSH.
- L'achat de panneaux de signalisation.
- La réfection de deux voiries après les événements climatiques de 2024.
- La création d'un merlon rue d'Esclimont et de caniveaux à Gourville après les événements climatiques de 2024.
- L'installation de mâts porte-drapeaux.
- L'achat de matériel pour les services techniques, notamment tondeuse et élagueuse.
- L'achat de mobilier pour l'ALSH.
- L'achat de tables et chaises pour la cantine maternelle.
- L'achat d'une armoire ignifugée pour les registres d'état civil.
- L'achat de petits équipements pour l'ALSH, la mairie et la salle du Moulin.
- La pose d'anti-pince-doigts et de stores à l'école.
- L'installation de deux bornes de propreté canine à Craches et à Gourville.



Une année marquée aussi par des aléas

Le fonctionnement 2025 a aussi été marqué par des dépenses exceptionnelles, notamment la réparation d'engins techniques. Côté recettes, l'année a bénéficié d'une indemnité reçue dans le cadre du recours lié au Centre Technique Municipal, à la suite de fissures sur la structure prises en charge par la garantie décennale.

Passage à 2026

L'année 2025 n'a donc pas seulement été une année de gestion comptable : elle a permis des réalisations concrètes, tout en préservant un résultat de fonctionnement positif. Ce résultat est repris dans le budget 2026 à hauteur de 379 954,35 €, afin d'aider au financement des projets et de préserver les équilibres de la commune.

C'est sur cette base que le budget 2026 a été construit. L'objectif est de maintenir les services du quotidien, de poursuivre les investissements utiles à la commune et de conserver des taux communaux inchangés.

Le budget primitif 2026 se compose, comme chaque année, de deux parties : le fonctionnement, qui finance la vie courante des services communaux, et l'investissement, qui finance les travaux et les équipements durables. Pour 2026, le budget s'élève à 1 341 667,35 € en fonctionnement et à 1 240 837,00 € en investissement.

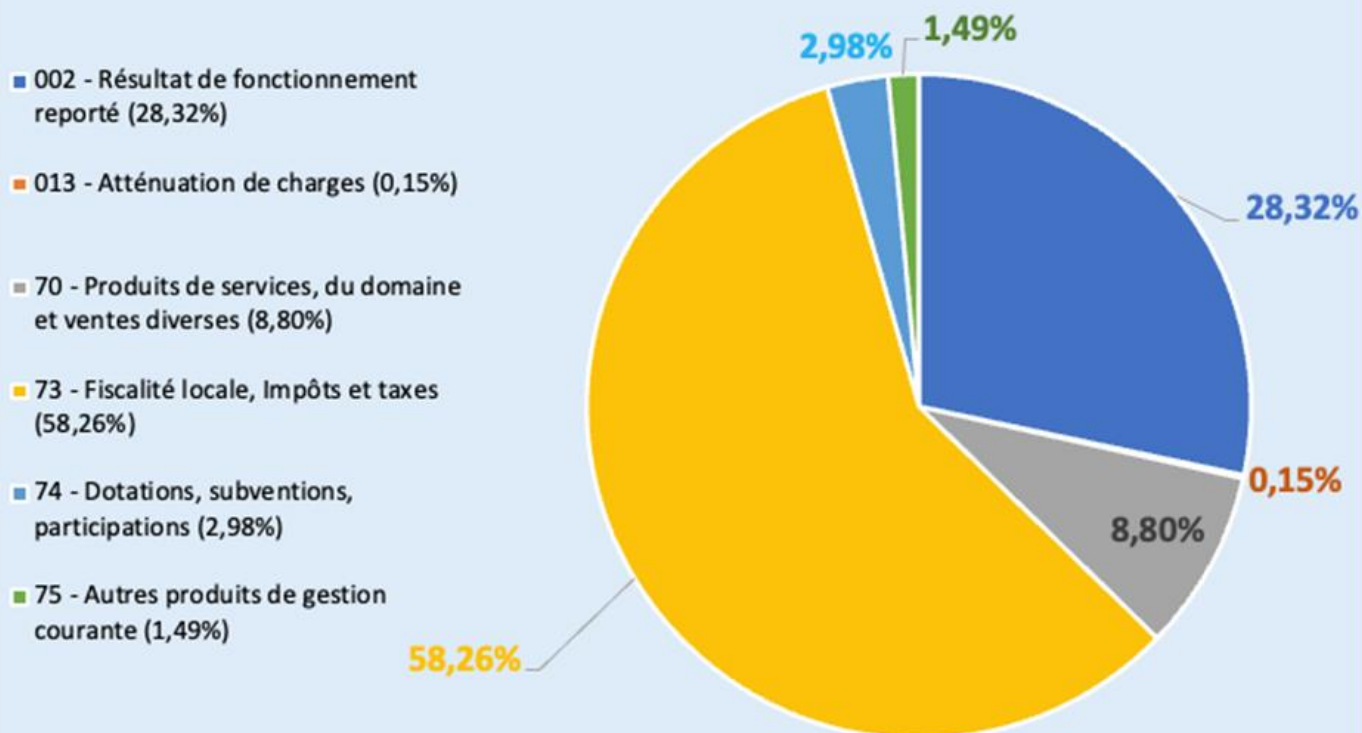
D'où vient l'argent de la commune ?

Le budget de fonctionnement 2026 est de **1 341 667 €**. Il est financé principalement par trois sources :

Source	Montant
Impôts locaux et fiscalité (taxe foncière, attributions de Rambouillet Territoires...)	781 683 €
Épargne accumulée des années précédentes, réinjectée	379 954 €
Services communaux (cantine, garderie, médiathèque, location de la salle du Moulin...)	118 030 €
Autres (Atténuation de charge, dotations, subventions, participations et produits de gestion courante)	62 000 €

La commune ne peut pas "créer" de l'argent : elle dépend largement de l'État et de la fiscalité locale. Les dotations de l'État stagnent ou baissent, ce qui demande une gestion rigoureuse.

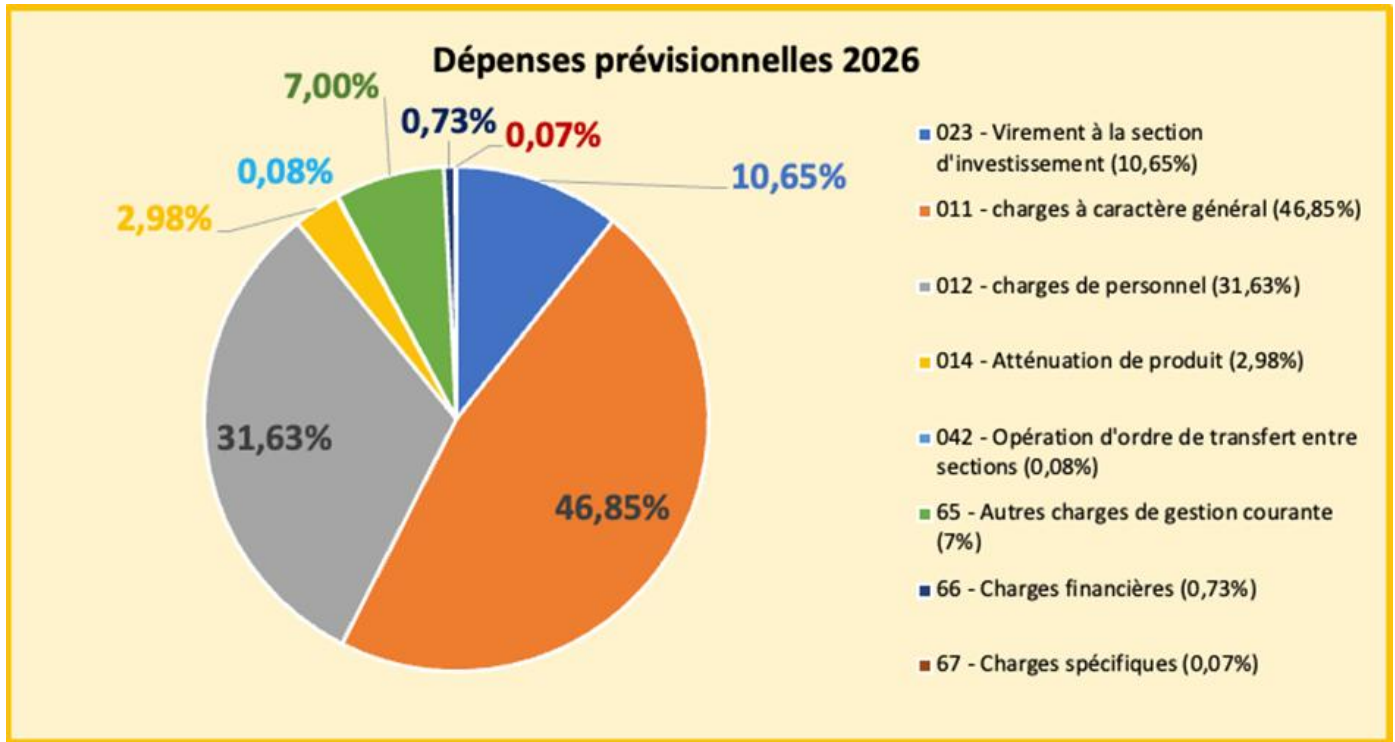
Recettes prévisionnelles 2026



À quoi sert cet argent au quotidien ?

Le budget de **fonctionnement** couvre tout ce qui fait tourner la commune chaque jour. Les trois plus grands postes en 2026 sont :

Poste	Ce que ça couvre	Montant prévu
Charges générales	Eau, carburant, entretien, assurances, cantine, espaces verts, fêtes & cérémonies, téléphonie...	628 512 €
Personnel	11 agents communaux, salaires et charges	424 435 €
Contribution à l'investissement	Part du fonctionnement transférée pour financer des travaux	142 917 €
Autres charges de gestion courante	Indemnités, cotisations et formations des élus, contribution service incendie, subventions aux associations	93 923 €
Autres	Atténuation de produit, opérations d'ordre de transfert et autres charges spécifiques et financières	51 880 €



Les travaux et achats prévus en 2026

Le budget d'**investissement** 2026 s'élève à **1 240 837 €**. C'est l'argent qui améliore ou entretient le patrimoine de la commune pour les années à venir. Les principaux projets sont :

À Gourville :

- Travaux d'aménagement pour **prévenir les risques d'inondation**
Achat d'un **terrain** pour permettre la réalisation de ces travaux

Bâtiments et équipements :

- Début des travaux sur l'**église de Prunay**
- Réparation du **CTM** (Centre Technique Municipal) couverte par la garantie décennale et des fonds déjà versés par l'assurance en 2025
- **Travaux de voirie** et marquage au sol
- Nouvelle **VMC et lave-vaisselle** à la cantine de l'école
- Matériel pour les services techniques

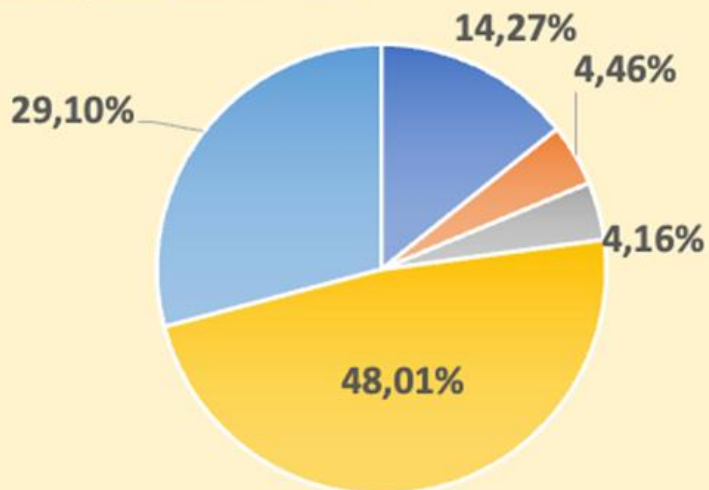
Vie locale :

- Nouvelle enseigne pour l'**ALSH et la médiathèque**
 - Tapis de sport pour l'**école**
- Réparations diverses sur l'**église de Craches**

Études en cours :

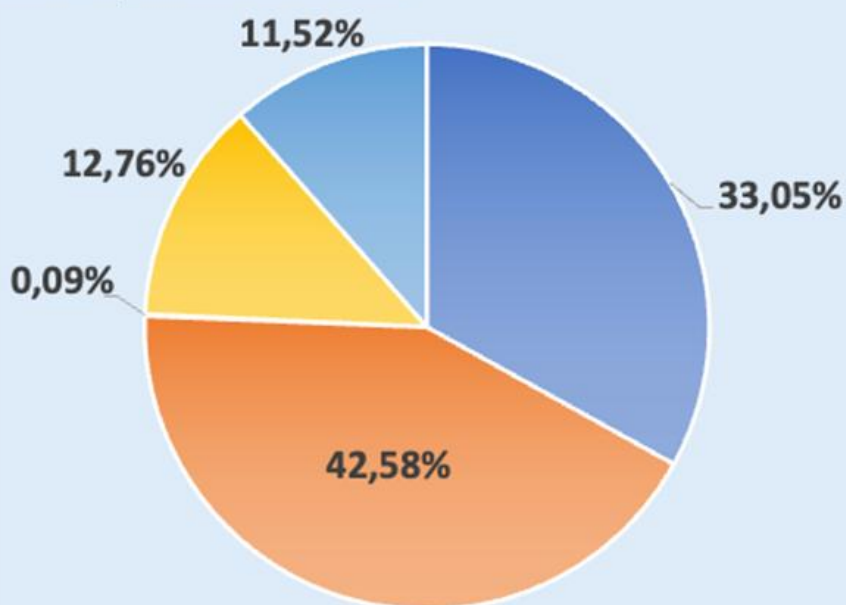
- Révision du **PLU** (Plan Local d'Urbanisme)
- Études pour l'**enfouissement des réseaux** rue des Marches

Dépenses prévisionnelles 2026



- 001- Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (14,27%)
- 16 - Emprunts et dettes assimilés (4,46%)
- 20 - Immobilisations incorporelles (4,16%)
- 21 - Immobilisations corporelles (48,01%)
- 23 - Immobilisations en cours (29,10%)

Recettes prévisionnelles 2026



- 10 - Dotations, fonds divers et réserves (FCTVA, Taxe d'aménagement, excédent de fonctionnement capitalisé) (33,05%)
- 13 - Subventions d'investissement (Etat, Région, Département) (42,58%)
- 040 - Opération d'ordre de transfert entre section (0,09%)
- 27 - Autres immobilisations financières (12,76%)
- 021 - Virement de la section de fonctionnement (11,52%)



Les taux d'imposition 2026 - inchangés

Le Conseil Municipal vote les taux chaque année. En 2026, ils restent identiques à 2025 :

Taxes	Taux 2026
Taxe foncière sur les propriétés bâties	24,54%
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	55,06%
Taxe d'habitation (résidences secondaires uniquement)	8,31%

La taxe d'habitation principale a été supprimée nationalement. Seuls les propriétaires de résidences secondaires sur la commune sont concernés par ce troisième taux.



Vous voulez en savoir plus ?

Le budget communal traduit des choix concrets pour faire fonctionner les services, entretenir le patrimoine et préparer l'avenir de la commune. L'intégralité du budget est un document public. Vous pouvez le consulter ou en demander une copie **directement en mairie**, sans justification à fournir.

RESTAURATION DE L'ÉGLISE DE PRUNAY



Afin d'aider au financement de ce projet, la commune a conventionné avec la Fondation du Patrimoine permettant d'ouvrir une collecte de dons pour aider au financement des travaux de la tranche ferme.

Le lancement de cette collecte a eu lieu à l'occasion du vide-greniers du dimanche 03 mai 2026.

Nous remercions sincèrement l'ensemble des donateurs.

Toutes les informations sont disponibles sur le site de la Fondation du Patrimoine :

[Eglise de Prunay-en-Yvelines | Fondation du patrimoine](http://Eglise.de.Prunay-en-Yvelines.Fondation.du.patrimoine)

www.fondation-patrimoine.org/102743



► Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemples de dons	80 €	150 €	250 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	28 €	51 €	85 €	170 €
	Réduction d'impôt de 66% du don dans la limite de 20% du revenu imposable.			
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	20 €	38 €	63 €	125 €
	Réduction d'impôt de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).			
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	32 €	60 €	100 €	200 €
	Réduction d'impôt de 60% du montant du don jusqu'à 2 M€ et de 40% au-delà, dans la limite de 20 000 € ou 5% du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.			



FONDATION DU PATRIMOINE

Île-de-France
153 bis, avenue Charles de Gaulle
92200 Neuilly-sur-Seine
06 82 72 24 44
idf@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org



Un stand solidaire pour la rénovation de l'église



Afin de contribuer à la rénovation de l'église de la commune, un stand de collecte de fonds a récemment été organisé, mobilisant habitants, bénévoles et élus autour d'un objectif commun : préserver ce patrimoine emblématique.

Installé lors d'un moment de forte affluence, ce stand a permis de sensibiliser le public à l'importance des travaux à entreprendre pour entretenir et restaurer l'édifice. Véritable témoin de l'histoire locale, l'église occupe une place centrale dans la vie de la commune, tant sur le plan culturel que patrimonial.

Tout au long de la journée, les visiteurs ont pu échanger avec les bénévoles, s'informer sur les projets de rénovation et contribuer librement à cette initiative.

Grâce à la mobilisation de chacun, ce stand a permis de récolter des fonds qui participeront au financement des travaux à venir. Au-delà de l'aspect financier, cette action a surtout été l'occasion de rassembler les habitants autour d'un projet fédérateur.

La municipalité et les organisateurs tiennent à remercier chaleureusement l'ensemble des participants pour leur engagement et leur générosité.

Préserver notre église, c'est aussi préserver une part de notre histoire et de notre identité commune.

De nouveaux panneaux pour mieux vous orienter vers la médiathèque et le centre de loisirs



Afin d'améliorer l'accès aux équipements publics, la commune a récemment procédé à l'installation de nouveaux panneaux de signalisation indiquant la médiathèque et le centre de loisirs. Cette initiative s'inscrit dans une volonté de faciliter le quotidien des habitants et de valoriser ces lieux essentiels de la vie locale.

Que l'on soit nouvel arrivant, visiteur de passage ou même habitant de longue date, il n'est pas toujours évident de localiser rapidement certains services. Grâce à ces nouveaux panneaux, chacun peut désormais se repérer plus facilement et accéder sans difficulté à ces espaces dédiés à la culture, à l'éducation et aux loisirs.

Au-delà de leur fonction pratique, ces panneaux participent à la mise en valeur de la médiathèque et du centre de loisirs, véritables lieux de rencontre, d'échange et de découverte. Ils contribuent ainsi à renforcer l'attractivité de ces équipements et à encourager leur fréquentation.

La municipalité poursuit ainsi ses efforts pour améliorer la qualité de vie sur le territoire et faciliter l'accès aux services publics pour tous.

Nous remercions Laura, la directrice du centre qui a réalisé le croquis permettant la réalisation de l'enseigne des Lutins.





LES BONNES PRATIQUES



Le règlement de collecte du SICTOM Sud Yvelines prévoit en son article 3.2 que « les récipients autorisés sont apportés aux points de collecte par les usagers, ils sont présentés à la collecte au plus tôt la veille au soir pour la collecte du lendemain. Ils seront rentrés au plus tard dans la journée du jour de collecte. »

Laisser ses bacs à déchets en permanence dans la rue constitue une infraction au règlement de collecte et peut être sanctionné d'une amende forfaitaire de 35 € (75€ si les 35 € ne sont pas payés dans un délai de 45 jours suivant le constat de l'infraction).

OBJETS ENCOMBRANTS

Objets des ménages ne pouvant être collectés par les moyens habituels utilisés pour la collecte des déchets ménagers ordinaires.

Sont considérés comme « encombrants » les objets suivants :

- Mobilier d'ameublement (table, chaise, sommier, fauteuil...)
- Appareils de chauffage et sanitaire en inox et en acier (radiateur, lavabo, bac à douche...)
- Objets divers, tels que vélo, poussette, landau, articles de sport, etc.

Ne sont pas considérés comme encombrants les objets dont la taille, le poids, la nature ou l'état ne permettent pas la collecte ou le traitement dans des conditions normales d'hygiène et de sécurité, ainsi que les terres, déblais, gravats et déchets ménagers spéciaux (DMS).



Comment prendre rendez-vous pour l'enlèvement des encombrants ?

La collecte se fait sur appel téléphonique. Prenez contact avec les services du SICTOM pour prendre un rendez-vous en composant le **numéro vert 08 00 49 50 61**.

Vivons mieux le bruit ensemble

Dans notre commune, la sonorité des outils de bricolage ou tout autre appareil à moteur est réglementée (Arrêté communal N°32/2023).

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h00 à 19h00,
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 18h00.
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.



Stoppez tondeuses, débroussailleuses, perceuses, tronçonneuses, karchers ou scies électriques durant les plages de silence. Quand bien même les horaires seraient respectés, il faut aussi que l'utilisation de ces outils de bricolage n'entraîne pas un désagrément durable répété et intense (Article R1334-31 du décret 2006-1099 du 31 août 2006 relatif à la lutte contre le bruit de voisinage, inscrit dans le code de la santé publique).



Le bruit c'est aussi la nuit !
Pensez aussi à respecter vos voisins lors de festivités nocturnes.



Élimination des chenilles processionnaires

Particulièrement nuisibles car dangereuses pour les arbres comme pour l'homme ou les animaux, l'élimination des chenilles processionnaires fait l'objet d'une lutte opiniâtre en vue de sa destruction. C'est pourquoi la commune de Prunay-en-Yvelines a décidé de rendre obligatoire son élimination. (voir arrêté N°24-2025)



Déjections canines

Il est fait obligation aux personnes accompagnées d'un chien de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections que l'animal abandonne sur toute partie de la voie publique, y compris dans les caniveaux, ainsi que sur les espaces verts.

Des distributeurs de sacs ont été installés près de l'aire de jeux, sur l'espace vert de l'église de Prunay Bourg, dans le hameau de Gourville ainsi que celui de Craches.



Tenir son chien en laisse, un rappel important !

La mairie rappelle que les chiens doivent impérativement être tenus en laisse sur la voie publique conformément à l'arrêté en vigueur N°51/2023.

Chaque année, des accidents sont signalés, impliquant souvent des chiens perçus comme peu agressifs voire inoffensifs par leurs propriétaires. Pourtant, un simple manque de maîtrise peut avoir des répercussions dramatiques.

Nous remercions par avance les promeneurs de chiens de respecter cette obligation pour garantir la sécurité de tous les enfants, habitants ainsi que celle de leurs compagnons.



ACCUEIL DE LOISIRS

« LES LUTINS »

Des vacances animées aux Lutins de Prunay !

Au centre de loisirs les Lutins de Prunay, chaque période de vacances est une nouvelle aventure remplie de rires, de découvertes et de moments partagés !

Retour sur les vacances de février

Cet hiver, les enfants ont profité d'un programme riche et varié, mêlant activités créatives, jeux collectifs et grands défis.

Entre ateliers manuels, jeux en intérieur et moment de complicité, chacun a pu s'exprimer, s'amuser et repartir avec de beaux souvenirs.

L'ambiance chaleureuse et la bonne humeur étaient au rendez-vous tout au long de ces vacances !

Des vacances d'avril sous le signe du printemps

Avec l'arrivée des beaux jours, le centre s'est transformé aux couleurs du printemps ! Les enfants ont participé à des activités autour de la nature, de la créativité et du renouveau : bricolages fleuris, jeux en extérieur, chasses aux trésors et découvertes ludiques.

Une belle façon de célébrer la saison tout en s'amusant !

Un été qui s'annonce plein de surprises !

Nb : Rappel des inscriptions pour cet été : avant le 03/06 pour juillet et avant le 24/07 pour août

Et ce n'est que le début...

L'équipe prépare déjà un été exceptionnel, rempli de surprises, d'animations hautes en couleurs et de moments inoubliables pour les enfants. De nouvelles activités, des temps forts festifs et une ambiance toujours aussi conviviale seront au programme.

Le retour de Marvin !

Grande nouvelle : notre super animateur Marvin a fait son grand retour parmi nous ! Toujours plein d'énergie, de créativité et d'idées originales. Il promet de faire vibrer le centre et d'offrir aux enfants des souvenirs mémorables.



Nous avons hâte de retrouver vos enfants pour continuer à partager ensemble ces moments précieux, dans la joie et la bonne humeur !

A très vite
L'équipe des Lutins



ZOOM SUR L'ÉCOLE DE PRUNAY

LE POTAGER DE L'ÉCOLE

Pendant les mois de mars et avril, les élèves de l'école ont nettoyé les 2 bacs potagers. Les Moyens ont retrouvé dans leur bac des pousses : des tournesols, des fleurs (soucis), des plants de tomates cerises. Nous les arrosons et nous les observons se développer.



CARNAVAL A L'ECOLE



Jeudi 16 avril, les élèves de l'école ont défilé dans les rues de Prunay déguisés. Bravo pour ces beaux déguisements et aux cuisinier(ère)s qui nous ont confectionné de délicieux gâteaux pour pouvoir offrir aux enfants un goûter qui a ravi leurs papilles.





©A.BERARD



©R. LE MERRER

Voici notre équipe d'atsems, merci et bravo à eux !



©A.BERARD

Notre maquette pour le concours de Roland Garros



Pour la deuxième année consécutive, la classe de CM1/CM2 a décidé de participer au concours organisé par la Fédération Française de Tennis dans les écoles.

Le thème était le suivant : Roland Garros, terre de championnes.

Nous avons décidé de partir sur le signe féminin fait avec des balles de tennis coupées puis de garder les couleurs de Roland Garros et d'y inclure des photos de championnes féminines de tennis qui ont remporté le tournoi telles que Steffi Graf, Mary Pierce, Suzanne Lenglen, Sérena Williams... Et chaque élève a dessiné une raquette.

150 maquettes ont été construites. Nous avons encore perdu mais l'essentiel est de participer !





MEDIATHÈQUE L'ESPERLUETTE

Des animations à la médiathèque

En janvier, nous avons célébré la nuit de la lecture !
Cette année, le thème était « Souvenirs d'enfance »

Chaque bibliothécaire a retenu un texte illustrant ce thème. Une lecture à haute voix et une discussion ont eu lieu. Et Christiane a choisi de partager ses souvenirs de petite fille pendant la période de l'occupation.

Ce témoignage très prenant a vivement intéressé l'auditoire. Il a d'ailleurs été décidé de le proposer aux élèves de l'école élémentaire CM1 et CM2 lors du prochain accueil des classes.



En février, rendez-vous habituel avec la dictée pour tous

La salle Kreuth était pleine. Chacun avait à cœur de réussir l'épreuve !!! Claudine a choisi un extrait du livre « Les Rêveries du promeneur solitaire » de Jean-Jacques ROUSSEAU..

Les stylos étaient prêts !!!!!

La correction s'est faite dans une ambiance détendue et l'après-midi s'est terminée autour d'un verre.



La médiathèque a de nouveau accueilli le samedi 14 février 2026
Monsieur Asatur HAKOBYAN venu présenter et dédicacer son deuxième livre
« Démangeaison de l'âme »



En mars, rendez-vous était donné aux jeunes Prunaysiens par Jean-Yves DARDEL, auteur local de bandes dessinées. (Il nous avait d'ailleurs présenté ses ouvrages l'année dernière). Il a proposé de donner aux jeunes des clés pour réussir leurs dessins.

Nombreux ont répondu à l'invitation. Les résultats sont très intéressants, chacun était content de son œuvre.





APYK



A l'agenda de notre Association : Le rendez-vous annuel avec nos amis de Kreuth prévu à Prunay.

L'A.P.Y.K. a régulièrement partagé avec grand plaisir sur les Prunay-Infos les découvertes et émotions que nous offre chaque nouvelle rencontre.

Notez bien les dates : Arrivée le jeudi 27 août 2026 vers 17 heures. Le pot d'accueil sera servi sur le site de notre médiathèque « l'Esperluette » où nous pourrons ensemble découvrir le programme que nous avons préparé pour eux. Celui-ci aura comme à chaque rencontre son lot de surprises.

Des liens très forts perdurent depuis plus de vingt ans de part et d'autre entre les deux communes et les familles participantes.



Chaque rencontre est un enrichissement, toujours dans la joie, et renforce notre attachement mutuel à l'Europe des citoyens et à l'Europe culturelle.

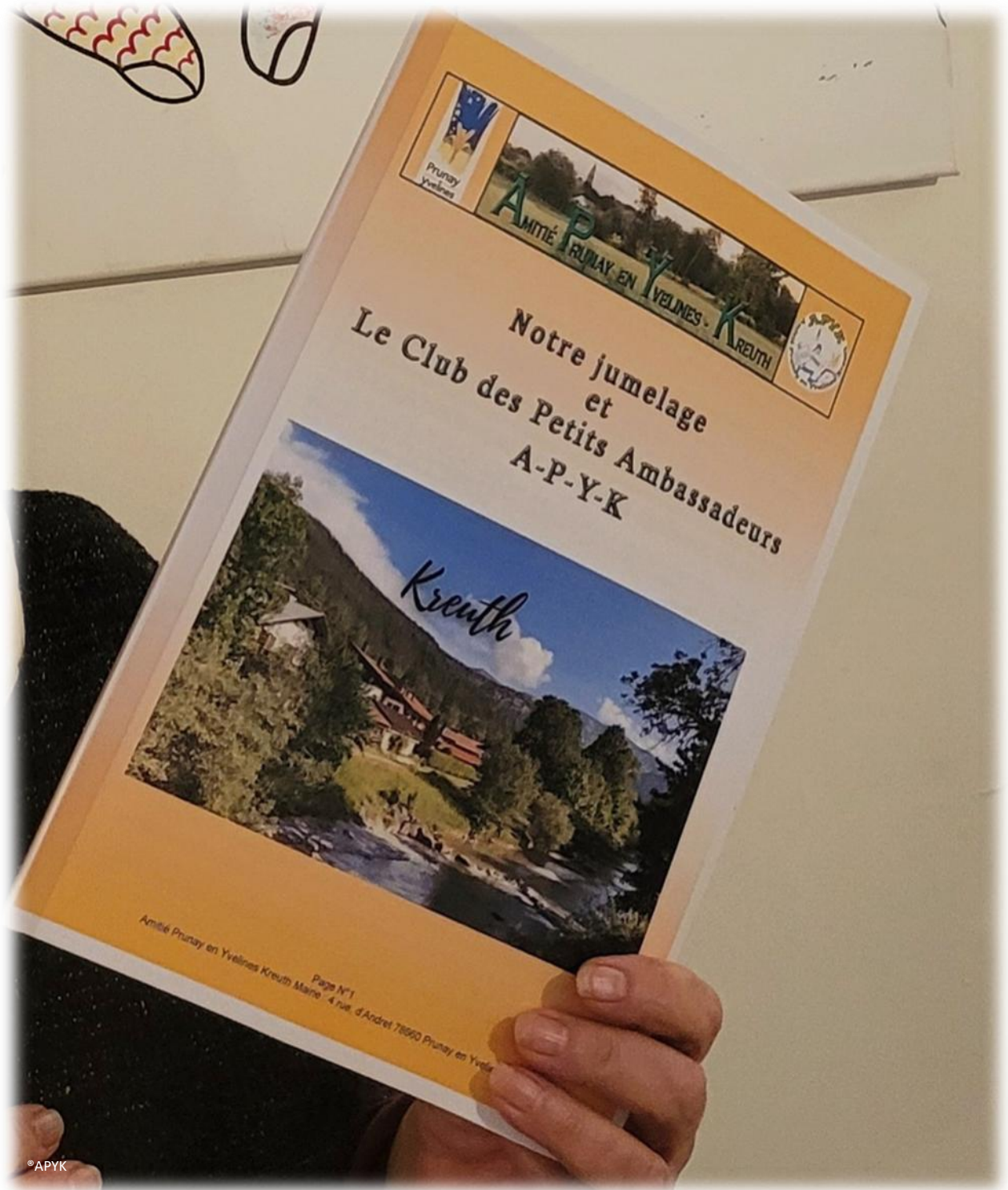
Les échanges épistolaires entre nos deux écoles primaires respectives sont autant de clin d'œil positifs pour notre partenariat.

La brochure éditée par l'A.P.Y.K., récemment distribuée par le petit club des Ambassadeurs A.P.Y.K. du CM2, soutiendra l'idée que communiquer sur notre jumelage avec la collaboration de nos écoles est un gage de continuité pour ce partenariat en misant sur une volonté intergénérationnelle.



<http://www.amitie-prunayenyvelines-kreuth.com> - apyk78660@gmail.com

Amitié Prunay en Yvelines Kreuth Mairie : 4, rue d'Andret 78660 Prunay en Yvelines



Cette brochure sera renouvelée avec mise à jour, et distribuée à chaque nouvelle rentrée scolaire par les nouveaux petits Ambassadeurs du CM2.

Bravo et un grand merci à l'ensemble des enseignants et à tous les élèves de notre école primaire.





6 avril 2026

Chasse aux trésors



Les EPYS, c'est les enfants. Pâques, c'est le chocolat. Les enfants aiment le chocolat. Et les enfants aiment jouer.

Qu'y avait-il de mieux pour créer la meilleure des alchimies que de combiner ces trois éléments ?

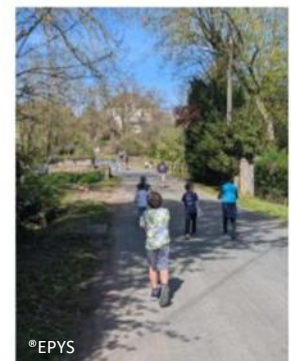
Une après-midi exceptionnelle organisée par LES EPYS, qui a regroupé quelque 89 enfants et une cinquantaine d'adultes, marquée par un niveau de convivialité extrême, illuminée par un soleil radieux. La présence de ce même soleil a été, bien sûr, commandée par LES EPYS !



Enfants, ados, adultes, étaient regroupés par équipe (18 équipes de 2 à 11 équipiers, au choix des participants). Le jeu se déroulait sur le village de Prunay.



Chaque équipe avait pour mission de retrouver, à l'aide d'un plan fourni à l'inscription, des pièces de puzzles, dans le but de reconstituer ces dits puzzles, à leur retour de cette chasse au trésor.





La précision de l'organisation imposait à chaque équipe de ne prélever, sur des points précis, que les pièces correspondant à la liste qui lui était fournie.

Chacun a, sans exception, contribué par son fairplay et son plaisir du jeu à reconstituer les puzzles illustrant la commune de Prunay au 19ème siècle.



Une fois toutes les équipes revenues au point de départ (Salle du Moulin), LES EPYS proposait un grand goûter...plein de bonbons, plein de chocolat, plein de gâteaux faits par les mamans et les papas, sur le principe participatif.



Un moment convivial, d'échanges, de rencontres, de rigolades ... d'enfants, d'ados, d'adultes... des gens, quoi !



Et...la star de la journée ! Non par ses talents de bénévole au sein des EPYS, quoique, c'est discutable...

Mais, juste, parce qu'il a... des lunettes ...de star !





Vide-greniers "vintage" : un retour aux sources réussi à Prunay-en-Yvelines



Clin d'œil aux anciens du village qui se reconnaîtront, et qui ont longtemps fait vivre cette tradition, l'édition 2026 du vide-greniers de Prunay-en-Yvelines avait un parfum de retour aux sources. Installés sur la place centrale, les représentants de l'APYK, de la médiathèque et de la municipalité ont également contribué à l'animation de l'événement.

Malgré une météo capricieuse, la manifestation, organisée dimanche 3 mai, a tenu ses promesses. Dès les premières heures de la matinée, une cinquantaine d'exposants ont pris place sous une pluie persistante. Des conditions difficiles qui n'ont pas entamé leur motivation.



Au fil de la journée, le ciel s'est progressivement dégagé, laissant place à de belles éclaircies puis à un franc soleil, favorisant une fréquentation soutenue. Les visiteurs, venus en nombre, ont pu profiter pleinement des stands dans une ambiance conviviale.



Selon les retours recueillis sur place, les exposants dressent un bilan globalement positif, plusieurs d'entre eux ayant réalisé des ventes satisfaisantes malgré un démarrage ralenti par les intempéries.

La buvette a, elle aussi, connu un vif succès, participant à l'atmosphère chaleureuse de la journée. Autre point fort de cette édition : l'exposition de véhicules anciens, qui a suscité un réel engouement auprès des curieux comme des passionnés, un grand Merci à Jacques qui se reconnaîtra !

Au final, cette nouvelle édition confirme l'ancrage du vide-greniers dans la vie locale et son statut de rendez-vous incontournable de la commune.

Les organisateurs tiennent à remercier la municipalité, l'ensemble des bénévoles, exposants et visiteurs, ayant tous contribué à la réussite de l'événement.



Rendez-vous est d'ores et déjà donné pour l'année prochaine !



LES EPYS ... une association engagée pour les enfants, pour son école

L'association Les EPYS (Les Enfants de Prunay en Yvelines) propose tout au long de l'année de nombreux événements qui rythment la vie du village. Au-delà des moments de convivialité partagés, ces initiatives permettent de soutenir les projets scolaires et pédagogiques de l'école de Prunay, notamment les voyages organisés, tous les deux ans.

Grâce à la mobilisation de tous en 2025, une belle somme a pu être réunie : plus de 1800 € et elle a été reversée à l'école début 2026 ! Cette somme contribue au financement du voyage à Cancala prévu en juin.

Un grand merci à chacun d'entre vous pour votre présence, votre engagement et votre fidélité. C'est grâce à vous que ces projets prennent vie et permettent aux enfants de vivre de belles expériences.



Envie de rejoindre les EPYS ?

Que ce soit ponctuellement ou de façon plus régulière, tout est possible.

Prochaines dates à retenir :

- 03 mai
- 13 juin

N'hésitez pas à :

- => nous contacter
- => venir nous voir
- => ou simplement nous alpaguer quand vous nous croisez !

On sera ravis d'échanger avec vous.

À très vite !



Les EPYS
Les Enfants de Prunay en Yvelines

GRANDE KERMESSE
CITY STADE

13 JUIN 2026

Célébrons tous ensemble cette journée !
De 11h30 à 17h

STANDS JEU / CHATEAU GONFLABLE

BUVETTE & RESTAURATION SUR PLACE

VENTE DE TICKET JEUX ET TOMBOLA SUR PLACE

TOMBOLA : NOMBREUX LOTS À GAGNER

ENTRÉE LIBRE

Les EPYS
Les Enfants de Prunay en Yvelines

SAMEDI 13.06
A PARTIR DE 11H30

FÊTE DU VILLAGE

Cochon grillé 19h

Kermesse 11h30 à 17h

Feu d'artifice 23h

Feu de la St Jean 00h

Lampion 22h15

PRUNAY EN YVELINES - CITY STADE

ORGANISATION CONJOINTE AVEC L'ÉCOLE DE PRUNAY EN YVELINES ET SA MUNICIPALITÉ
plus d'informations : association.epys@gmail.com

Les EPYS
Les Enfants de Prunay en Yvelines

A PARTIR DE 19H 13.06

SOIRÉE COCHON GRILLÉ

SUR RÉSERVATION AVANT LE 04/06 - PLACES LIMITÉES

LAMPION 22H15

FEU D'ARTIFICE 23H

FEU DE LA SAINT JEAN 00H

SOIRÉE DANSANTE

Ouvert à tous *hors repas

Adulte 22€ - Ado 17€ - Enfant 10€

Réservation obligatoire soit en ligne via le QR CODE ou par mail association.epys@gmail.com et dépôt de chèque en mairie de Prunay en Yvelines

À ce sujet, nous vous informons que le **registre des aînés est remis à zéro** afin de respecter la réglementation sur la protection des données (RGPD).

Ainsi, **si vous avez 70 ans** (ou allez les atteindre au cours de l'année) **ou plus et que vous souhaitez figurer sur notre registre**, vous devez **IMPERATIVEMENT** nous le faire savoir en retournant au secrétariat de mairie le bulletin-réponse joint à votre « Prunay Infos », **même si vous avez déjà reçu des colis ou participé aux repas et animations !**

Votre inscription sera valable pour les années à venir (sauf demande contraire ou changement de situation). Donc une seule démarche suffit pour rester informé et profiter des prochaines actions et animations que nous mettrons en place !

Au-delà des actions destinées à nos aînés, le CCAS reste attentif à l'ensemble des habitants de la commune.

Il peut accompagner toute personne ou famille rencontrant des difficultés ponctuelles ou ayant besoin d'un soutien particulier : aide sociale, orientation, écoute, ou accompagnement dans certaines démarches.

N'hésitez pas à vous rapprocher du CCAS ou du secrétariat de mairie en cas de besoin. Chaque situation peut être étudiée en toute confidentialité.

Jean-Louis Chapart, Karen Bourdon, Coralie Beauvais, Claudine Keller, Véronique Latte, Gérard Pignat, Céline Samsoen

Visite de la Roseraie

La visite de la roseraie du Moulin aura lieu **le samedi 30 et le dimanche 31 mai 2026**.

Elle sera gratuite pour les Prunaysiens.

Parcours d'un jardin comprenant environ 650 rosiers plantés avec plus de 200 variétés.

Les visites seront guidées et uniquement sur rendez-vous au 06 80 32 65 09 .





PRUNAY-EN-YVELINES AUTREMENT



Vos élus à votre écoute et au cœur de l'action



Chers Prunaysiens,

Nous tenons tout d'abord à vous adresser nos plus sincères remerciements. Merci pour la confiance que vous nous avez témoignée lors des élections. C'est grâce à votre soutien que nous siégeons aujourd'hui au conseil municipal pour porter une voix différente et complémentaire.

Notre rôle, celui d'une opposition constructive.

Être élu de l'opposition ne signifie pas dire "non" par principe. Notre engagement envers vous repose sur trois piliers clairs :

- ⇒ **Fidélité à notre programme** : nous continuerons de défendre les idées et les projets pour lesquels vous avez voté. Ils restent notre boussole pour l'avenir du village.
- ⇒ **Vigilance accrue** : Nous étudierons chaque dossier avec attention. Notre rôle sera de veiller à la transparence des décisions ainsi qu'à la gestion efficace et pertinente des deniers publics.
- ⇒ **Liberté de vote** : Nous voterons **pour** les projets qui vont dans le sens de l'intérêt général et **contre** ceux qui nous semblent s'en éloigner ou manquer de clarté.

Présents pour vous dans les commissions

Afin d'agir concrètement, nous avons proposé notre participation active dans les instances clés où se décident les projets de demain, et y avons été nommés :

Au niveau de la Commune :

- Urbanisme
- Patrimoine
- Finances
- Communication

Au niveau de l'Intercommunalité :

- Développement économique
- Attractivité et animations du territoire

Restons connectés !

La démocratie ne s'arrête pas au soir du vote. Pour suivre notre travail régulièrement, poser vos questions ou nous faire remonter vos préoccupations, rejoignez-nous sur les réseaux sociaux.

Retrouvez-nous sur notre page Facebook, Prunay en Yvelines Autrement ou contactez-nous par email : prunayenyvelinesautrement@gmail.com

Nous sommes vos élus, nous sommes à votre service.

Vos conseillers municipaux "Prunay Autrement"

INFORMATIONS DIVERSES

Dates à retenir :

13 juin 2026 : Grande kermesse

13 juin 2026 : Fête du village

27 au 30 août 2026 : Délégation de Kreuth

ETAT CIVIL



Naissance :

Nous souhaitons la bienvenue à :

Mia BERNIND née le 30 janvier 2026

Manoë GEFFRAY né le 25 mars 2026

Mariage :

Meilleurs vœux de bonheur à :

Pas de mariage célébré depuis le début de l'année.

Décès :

Toute notre sympathie à la famille de :

Marie-Louise QUINTON née ROBILLARD décédée le 24/02/2026.

Brigitte COCHON DE LAPPARENT décédée le 02/03/2026.

INFORMATIONS DIVERSES

SUIVEZ NOTRE ACTUALITÉ EN TEMPS RÉEL !

100 % GRATUITE SANS INSCRIPTION SANS PUBLICITÉ

TÉLÉCHARGEZ L'APPLI

illiwap
L'APPLI QUI CHANGE LA VIE !



Mairie

4, rue d'Andret—78660 Prunay-en-Yvelines

Tel : 01 30 46 07 20

E-mail : mairie@prunay-en-yvelines.fr

Site internet : <https://prunay-en-yvelines.fr/>

Horaires de la mairie

Jour	Matin	Après-midi
Lundi	9h00-12h00	14h00-17h00
Mardi	9h00-12h00	fermée
Mercredi	9h00-12h00	fermée
Jeudi	9h00-12h00	14h00-17h00
Vendredi	9h00-12h00	14h00-16h30
Samedi	10h00-12h00	

Le Maire peut vous recevoir sur RDV aux horaires d'ouverture de la mairie

Informations pratiques

Ecole de Prunay :

01 34 85 76 15

mail : 0780311p@ac-versailles.fr

Garderie et centre de loisirs :

01 30 46 01 57

mail : alsh@prunay-en-yvelines.fr

SEASY (assainissement, eau potable) :

01 30 88 07 50

SICTOM (ordures ménagères) :

0800 49 50 61

Pompiers : 18

Urgences européennes : 112

Gendarmerie : 17

S.A.M.U. : 15

Pensée

« Le pouvoir n'a de sens que s'il est exercé pour le bien commun »

Aristote

Prunay Infos

Directeur de publication : Jean-Louis CHAPART

Commission communication en charge de la rédaction du Prunay infos :

Julien BAILHACHE, Asatur HAKOBYAN, Bruno GARÇON, Claudine KELLER, Marie JOHANET, Karen BOURDON